



Service Formation

Option N°8 du CPT : Amorçage par dispositifs électroniques

Cette option complémentaire du CPT traite principalement du mode de mise en œuvre soumis à une réglementation spécifique qui s'applique aux systèmes d'amorçage par dispositifs électroniques.

Durée : 2 jours (16 heures)

Théorie : 90%

Pratique : 10%

Objectifs :

Ce stage prépare à l'examen de l'option complémentaire n°8 du CPT, diplôme de l'Education Nationale qui autorise les titulaires du CPT à pratiquer des techniques particulières dans le domaine de l'amorçage des explosifs par dispositifs électroniques.

Public :

Titulaires du CPT ayant à mettre en œuvre des explosifs à l'aide d'amorçage par dispositifs électroniques.

Prérequis :

Etre titulaire du CPT.

Nos points forts :

Formation assurée par des formateurs/techniciens issus du terrain, disposant d'une expérience reconnue en carrières et chantiers de travaux publics et soucieux de vous faire découvrir, par l'expérience vécue, des comportements plus efficaces.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, vidéos et manipulations de matériels, produits et accessoires réels et factices.

Document remis aux stagiaires :

Manuel « OPTION 8 du CPT ».

Offre de formations :

INTER et INTRA.

Programme :

- Généralités
- Les matériels de mise en œuvre (exploseurs séquentiels, détonateurs électroniques)
- Les règles de conception de plan de tir et de mise en œuvre des produits
- Avantages et contraintes des différents systèmes
- Règles de sécurité particulières

CALENDRIER 2020

Lieu	Dates formation	Date Examen
MONTDRAGON (81)	25 et 26 MARS 2020	27/03/2020
MONTDRAGON (81)	14 et 15 OCTOBRE 2020	16/10/2020



Prix 2020 / stagiaire: 730 euros HT

En Intra : Nous consulter

